



**Royal Canadian Mounted Police
Gendarmerie royale du Canada**

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A:
Bid Receiving/Réception des soumissions
Bid Receiving Unit
Procurement & Contracting Services
Branch
VISITOR'S CENTRE
Royal Canadian Mounted Police
73 Leikin Drive
Ottawa, Ontario K1A 0R2
Telephone: (613) 843-3798
Attn: Shannon Plunkett

SOLICITATION AMENDMENT

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

MODIFICATION DE L'INVITATION

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaries

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Telephone No. – No de téléphone:
()

Facsimile No. – No de télécopieur:
()

Title-Sujet Inspection de la corrosion		Amendment No. – No Modification 001
Solicitation No. - No. de l'invitation 201702504	Date Le 12 décembre 2016	
Client Reference No. - No. De Référence du Client		
GETS Reference No. - No. de Référence de SEAG		
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at – à 02:00 PM Eastern Standard Time (EST) on – le 2016-12-15		
F.O.B. - F.A.B. Destination		
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Steve Lafontaine Procurement Specialist		
Telephone No. - No de téléphone 613-843-3809	Fax No. - N° de FAX: (613) 825-0082	
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction: See Herein / Voir aux présentes		
Instructions: See Herein Instructions : Voir aux présentes		
Delivery Required - Livraison exigée: See Herein/Voir aux présentes	Delivery Offered - Livraison proposée	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur		



QUESTIONS ET RÉPONSES, SÉRIE 1

Q1. Pouvez-vous me dire s'il y a une souplesse quelconque à l'égard des dates de la fin du marché?

Nous ne serions pas en mesure de commencer les travaux sur l'aéronef avant le 6 janvier.

R1. Voir la modification ci-dessous.

R2. Est-ce que la période de 42 jours accordée pour mener l'inspection de contrôle de la corrosion englobe la correction des déficiences?

Une inspection de contrôle de la corrosion standard aux cinq ans est un processus de 685 heures-personnes (pour le démontage, l'inspection et le réassemblage de l'aéronef) qui peut être effectué dans la période de 42 jours prévue, mais cette période de 42 jours pourrait ne pas être suffisante pour permettre la correction d'importantes déficiences, au besoin.

R2. Voir la modification ci-dessous.

LA PRÉSENTE MODIFICATION PORTE SUR LE SOMMAIRE ET SUR L'ANNEXE A, ÉNONCÉ DES TRAVAUX. LES MODIFICATIONS APPORTÉES SONT LES SUIVANTES :

1) À la section 1.2, Sommaire, EFFACER ce qui suit :

« Les travaux doivent commencer au plus tard le 6 janvier 2017. L'entrepreneur disposera de 42 jours pour effectuer le travail. Par conséquent, tous les travaux doivent être terminés au plus tard le 17 février 2017. »

Et INSÉRER ce qui suit :

« Les travaux doivent commencer au plus tard le 6 janvier 2017. L'entrepreneur disposera de 42 jours pour effectuer le travail décrit à l'Annexe A, Énoncé des travaux. Si des travaux additionnels sont nécessaires, du temps additionnel pourrait être accordé, sous réserve de l'approbation de l'autorité technique et de l'autorité contractante. »

2) À l'Annexe A, Énoncé des travaux, EFFACER ce qui suit :

« 3.0 Objectif

Les travaux décrits doivent être réalisés au sein des installations sécurisées de l'entrepreneur, dans les 42 jours suivant la date à laquelle l'aéronef est livré à l'entrepreneur. L'entrepreneur doit être en mesure de recevoir l'aéronef à ses installations avant le 6 janvier 2017. »



Et INSÉRER ce qui suit :

« 3.0 Objectif

Les travaux décrits doivent être réalisés dans les installations sécurisées de l'entrepreneur et doivent être terminés le 17 février 2017. L'entrepreneur doit être en mesure de recevoir l'aéronef à ses installations avant le 6 janvier 2017 et aussi de commencer les travaux au plus tard le 6 janvier 2017. »

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.